

FAUVERNEY



BULLETIN MUNICIPAL N° 48 - JANVIER 2012



SAISON 4

Le 23 septembre lors de l'exposition sur « la chanson française », Yves JAMAIT, chanteur dijonnais, a fredonné un extrait de son répertoire.



Merci à Frédérique Carminati qui, avec le soutien de Valérie et des élus, nous a offert une superbe rencontre avec Yves Jamait à la médiathèque de Fauverney.



Remise de la médaille de Fauverney par M. le Maire.



Rires, chansons et échanges avec un artiste fort sympathique.



Une séance d'autographes très houleuse où les fans se bousculent pour approcher leur idole. Difficile pour Yves Jamait d'accéder au verre de l'amitié tant les fans le sollicitent.



Le verre de l'amitié.



Autour d'une exposition sur le thème de la chanson française en partenariat avec la médiathèque de Côte-d'Or.

LE MOT DU MAIRE



L'année 2011 se termine et 2012 arrive avec, dans l'esprit de chacun, la crise et la peur qui l'accompagnent. Personne ne passe à travers, que ce soient les familles, les professionnels, les administrations, les collectivités privées ou publiques.

Notre commune n'échappe pas à la règle avec une baisse des dotations de l'État et des différents organismes qui nous subventionnent. Mais c'est ainsi et nous devons faire avec.

Ceci ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant et de continuer à agir dans le sens que j'ai choisi, à savoir préserver vos intérêts et votre bien-être, vous habitants de Fauverney.

L'année 2011 aura été marquée principalement par la réfection des rues de la Madeleine, Saint-Georges (partiellement) du Général de Gaulle et Neuve, avec :

- ▶ L'enfouissement des réseaux électriques, basse tension (220 V), moyenne tension (20 000 V),
- ▶ L'enfouissement des réseaux téléphoniques,
- ▶ Le passage de gaines en prévision de l'arrivée de la fibre optique,
- ▶ La réfection des conduites d'eaux pluviales avec des systèmes de rétention pour éviter les débordements d'eau en cas de fortes pluies,
- ▶ La réalisation de trottoirs et revêtement en enrobé des chaussées,
- ▶ Les lanternes dédiées à l'éclairage de ces rues qui donneront, j'en suis sûr, un cachet supplémentaire à la traversée de notre village.

Nous nous sommes également attachés à embellir notre parc de Chassagne avec la construction d'un nouveau parcours de santé.

Nous continuerons ainsi durant l'année 2012 avec :

- ▶ La réfection de la rue Saint-Georges, de la rue de l'Église et d'une partie de la rue de la Liberté,
- ▶ La construction d'un city stade au Pâquier,
- ▶ La réfection de la salle de Chassagne,
- ▶ La remise en état de la signalétique de l'arboretum,
- ▶ ...

Tous ces travaux d'investissements lourds peuvent faire peur à certains, peur de voir la commune s'endetter ou se surendetter.

Il n'en est rien et nous ne connaissons pas une envolée de la fiscalité communale.

En effet, la commune est gérée sur deux piliers fondamentaux :

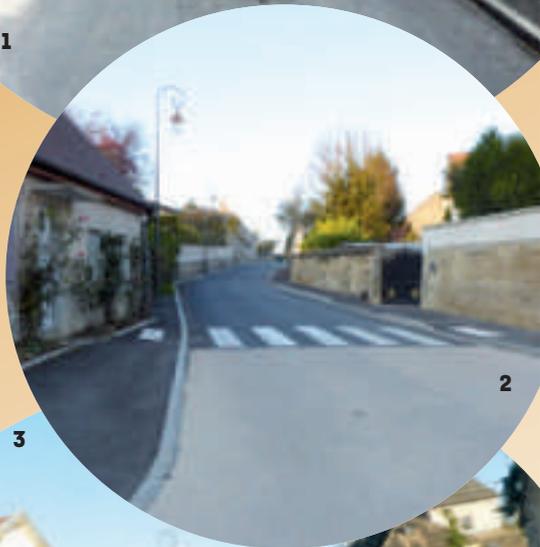
- ▶ La gestion d'une entreprise : les financements sont prévus et maîtrisés : Montage des dossiers avec recherche de subventions qui ne sont pas l'aumône mais de l'argent public auquel vous avez droit mais qu'il faut aller chercher.
- ▶ La gestion en bon père de famille : on ne dépense pas l'argent que l'on n'a pas ou que l'on pourrait éventuellement obtenir.

Tout ceci ne pourrait se faire sans le support de l'ensemble du Conseil municipal qui me fait confiance et que je tiens ici, à remercier très sincèrement.

En cette période de fin d'année, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux pour l'année 2012, que celle-ci soit synonyme de santé, bonheur et bien-être autour de vous.

François Bigeard

TRAVAUX...



Des travaux de voirie qui s'éternisent (photos 1-2-3-4)

L'enfouissement des lignes télécom ainsi que l'installation surprise et tardive de la ligne 20 000 volts traversant le village nous ont fait prendre d'énormes retards tout au long des travaux de nos rues, et comme si cela ne suffisait pas, des malfaçons dans les bétons désactivés ont été décelées.

Mais ce grand chantier est maintenant derrière nous et notre village en est sorti complètement transformé, sécurisé et embelli par l'ensevelissement des fils, un éclairage de qualité et esthétique et enfin des trottoirs dignes de ce nom.

Merci pour votre patience.

L'enfouissement de la ligne 20 000 volts (photos 5-6-7)

Le chantier de suppression de la ligne 20 000 volts qui traverse notre village devait, à l'origine, être réalisé en 2013.

Monsieur le Maire, après avoir eu connaissance de cela, s'est tourné immédiatement vers ErDF afin que leurs travaux coïncident avec ceux de nos rues. Nous profiterons de ces derniers pour embellir à





nouveau notre village en enfouissant les lignes 220 volts, 20 000 volts, et télécom des rues Saint-Georges, Liberté (partiellement) et de l'Église. Des gaines pour la fibre optique seront, quant à elles, posées en prévision de son déploiement. Le transformateur du Pâquier sera remplacé par un autre plus discret.

Un forage bien surprenant (photo 8)

Cette photo illustre le passage de la ligne 20 000 volts sous l'Ouche, à proximité du pont. Ce forage a été réalisé avec un percement souterrain d'un diamètre de 30 cm pour prévenir le passage d'une gaine de 20 cm et bien sûr d'un câble de 4 cm.



La réfection de la Voie romaine et de certaines rues (photo 9)

La Voie romaine et ses nombreux nids de poule sont une histoire ancienne.

Même si d'autres continuent d'apparaître çà et là, notre intervention, en concertation avec Rouvres-en-Plaine, a permis de sécuriser cet axe, mais le problème reste entier : comment éviter l'afflux massif de véhicules sur les axes de notre commune ?

De la même manière, les nids de poule qui parsemaient la rue des Iliottes, et son prolongement « rue des Aiguillons », ont été bouchés temporairement cette année et nous réfléchissons à la réfection de ces deux rues.

Dans le même ordre d'idée, les parties abîmées de la rue Bartet seront réparées.



La sécurisation de la rue du Général de Gaulle (photo 10)

Les travaux d'embellissement de la rue du Général de Gaulle sont terminés. Un petit problème technique sur l'évacuation des eaux pluviales reste à résoudre malgré tout.

Un test de sécurisation a été mis en place courant octobre à notre initiative et sous la responsabilité technique du Conseil Général. Devant les problèmes rencontrés et suite à un accident heureusement sans gravité, nous avons demandé à celui-ci de nous présenter une étude plus approfondie prenant en compte toutes les spécificités de cet axe.



10

La Boulouze suite (photos 11-12-13-14)

L'aménagement de la ZAÆ se poursuit petit à petit.

Après FM Logistic, Ipéria, notre plombier Viard/Monin, d'autres industries sortent de terre avec, notamment, STEF TFE (11), établissement de transport/logistique spécialisé dans le froid ; FRIG'EST (12), entreprise de réfrigération pour camions ; PREMIUM LAVAGE (13), société de lavage des camions et SCI OCÉANE (14) qui s'occupe de gestion de bureau.

Sécurisation du stade du Temple (photo 15)

Afin de régler l'accès au terrain de foot, une poutre motorisée a été installée mi-juin.

Elle permet, grâce à une hauteur modulable comprise entre 2,20 m et 4,50 m, l'accès aux engins agricoles et aux véhicules de secours.

Reste à réaliser le chemin d'accès courant 2012.



11



15

ET PROJETS

16



17

Une nouvelle aire de jeux au Pâquier (photos 16-17)

L'ancien terrain de tennis (16), inutilisé et devenu trop dangereux, sera transformé, au printemps 2012, en un complexe multi-sports (17) pour le plus grand plaisir de nos jeunes.

Foot, basket, handball, volley, badminton et même tennis pourront être pratiqués sur ce superbe city stade.

BOIS, FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

I) Les affouages

a) Sécurité dans les bois

Vous allez travailler en forêt. L'exploitation forestière est une activité dangereuse, elle exige un réel savoir-faire et des équipements adaptés.

Pour votre sécurité pensez à porter :

- 🌿 un casque forestier,
- 🌿 des gants adaptés aux travaux,
- 🌿 un pantalon anti-coupure,
- 🌿 des chaussures ou des bottes de sécurité.



Mais aussi à travailler avec des outils aux normes en vigueur !

Les accidents en cours d'exploitation forestière sont fréquents et souvent graves, alors :

- 🌿 ne partez jamais seul dans les bois mais préférez le travail d'équipe,
- 🌿 informez votre entourage du lieu précis de votre travail,
- 🌿 laissez libre la voie d'accès à votre lieu de coupe et garez votre véhicule dans le sens du départ,
- 🌿 munissez vous d'une trousse de secours de 1^{ère} urgence.

En cas d'accident, appelez les pompiers (18) ou le SAMU (15 ou 112 depuis un portable).

b) Bilan de la campagne 2010/2011

Environ 650 stères ont été réalisés par les 33 affouagistes, répartis ainsi :

Parc de Chassagne	183 stères
Bois de Marmot – parcelle 21	17 stères
Bois de Marmot – parcelle 20	7 stères
Bois de Marmot – parcelle 19	26 stères
Bois de Marmot – parcelle 15	100 stères
Bois de Marmot – parcelle 9	235 stères
Péage (bord de l'autoroute)	16 stères
Têtes de frênes	66 stères



c) Campagne 2011/2012

Le tirage au sort des lots a eu lieu à la mairie le **mercredi 16 novembre 2011 à 18 h 30** entre 15 affouagistes.

Les lots sont dispersés sur 4 sites :

Bordure de l'Autoroute A31	5 lots
Bois de Marmot – parcelle 9	5 lots
Bois de Marmot – parcelle 6	3 lots
Bois de Marmot – parcelle 5	2 lots

Il n'y a pas eu d'attribution de nouveau lot, pour la campagne 2011-2012, aux 15 affouagistes qui n'ont pas terminé leur lot (retard pris par certains et difficultés rencontrés par d'autres).

Ce qui porte le nombre d'affouagistes à 30 pour la campagne 2011/2012.





II) La pêche

Il est rappelé à tous les habitants de Fauverney que la pêche leur est ouverte, toute l'année dans les étangs de Chassagne moyennant une « participation » annuelle variant de 3 € (enfants de 8 ans à 16 ans) à 30 € (au-delà de 16 ans). La pêche est gratuite pour les moins de 8 ans !

Un empoissonnement des étangs en gardons, carpes et tanches **est prévu au printemps 2012**, alors venez nombreux !



III) Le parcours de santé

De nouveaux agrès ont été installés en octobre 2011 le long des 2 boucles que forme le parcours (grande boucle de 820 m et petite boucle de 540 m). Tous ces agrès et leurs panneaux d'affichage ont été réalisés entièrement en bois par les agents du service technique de l'Office National des Forêts.



IV) Le bois de Marmot

Après récupération des deux barrières en métal, retirées du Parc de Chassagne, suite aux travaux de sécurisation, celles-ci ont été remises en état et posées aux deux extrémités du Grand Bois de Marmot afin d'éviter le passage des véhicules en tout genre qui détériorent les allées et pour protéger les promeneurs.



V) Arboretum

Qu'est-ce qu'un « arboretum » (ou albaretum) ?

C'est un jardin botanique spécialisé, généralement conçu comme un espace paysager qui présente de nombreuses espèces d'arbres ou d'essences ligneuses sous forme de collections, le plus souvent thématiques.

Dans le Parc de Chassagne, certains arbres du parcours botanique sont secs ou ont disparus. De plus les panonceaux sont abîmés ou illisibles.

Le Conseil municipal souhaite sa remise en état par la mise en valeur de ses arbres remarquables. Leur pourtour sera dégagé, les panonceaux défectueux remplacés et quelques arbres non identifiés à ce jour pourront apparaître sur le nouveau circuit botanique (sapin de Vancouver, Douglas...).

Ce projet sera entrepris en 2012 avec l'aide de l'ONF qui se chargera de revoir la signalisation et d'identifier de nouvelles espèces remarquables à signaler.



Le Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Ouche (PPRI)

En 2011, a débuté une étude globale visant à mieux connaître les causes et les effets des inondations. Cette étude, lancée par l'État, a comme objectif de renforcer la compréhension des phénomènes d'inondation, de modéliser les crues selon plusieurs périodes de retour (de 2 ans comme des périodes plus rares comme les occurrences de 100 à 200 ans) et d'informer les collectivités de la localisation précise des zones d'aléas d'inondation par débordement et des enjeux majeurs.



Lors du Comité de Pilotage du 6 décembre 2011, qui a eu lieu à Crimolois sous la présidence du nouveau Directeur de Cabinet de la Préfecture, M. Arnaud SCHAUMASSE, a été présentée la synthèse de l'étude hydrologique. Celle-ci a pour but de comprendre les combinaisons de facteurs déterminants qui provoquent les crues les plus préjudiciables localement (la pluviométrie, la

neige, le ruissellement, les résurgences...) et de définir la crue historique la plus importante connue en différents points du territoire. Les débits calculés serviront à modéliser la cartographie des aléas de crue.

Une plaquette d'information de la population sera mise prochainement à disposition de tous dans les secrétariats de mairie.

(Hélène Moucadeau, Michel Brigatti et Patrick Bollet)

À propos de Chassagne (Alain Mongin)

L'aménagement du parc de Chassagne se poursuit par la réalisation d'un nouveau parcours de santé avec la mise en sécurité des passerelles donnant accès aux étangs.

L'étiquetage des essences remarquables de l'arborétum va être fait et la poursuite des affouages donne un autre aspect à la forêt et assure la tranquillité des promeneurs tandis que la pause de bancs dans les allées leur permet de se reposer après une bonne marche.

Des contacts ont été pris avec des artisans pour la restauration de la fontaine, de la glacière, de la petite chapelle et du premier mur face au château. L'idée directrice serait de redonner aux lieux l'aspect qu'ils avaient au début du XIX^e siècle.



Bientôt deux ans que le château n'a plus de locataire, la présentation du site sur internet a permis d'avoir quelques contacts et visites : affaire à suivre...

Concernant la salle de Chassagne, l'aménagement du coin poubelle, à gauche de l'entrée, est achevé, ce qui a permis de dégager l'ancien emplacement parfois mal entretenu et nauséabond.

L'achat d'un congélateur et d'un réfrigérateur au bar a été effectué et la pause de la faïence dans les WC Dames réalisée courant décembre.

Suite à des demandes, il sera possible de louer nappes et serviettes au même titre que la vaisselle actuellement.

L'ouverture des plis concernant l'appel d'offres pour la mise en place d'un plafond à la salle de Chassagne avec un nouveau mode de chauffage, des liaisons informatiques et électroniques pour une sonorisation et une diffusion sur écran des moyens vidéo et photo des locataires, a été réalisée.

Renouvellement du contrat de Délégation des Services Publics d'Eau potable et de l'Assainissement

Le contrat de délégation des Services Publics d'Eau potable et d'Assainissement collectif du SIEA de Fauverney conclu avec la société Lyonnaise des Eaux est arrivé à échéance au 30 juin 2011.

En matière de Services Publics d'Eau potable et d'Assainissement, les deux grands modes de gestion employés aujourd'hui par les collectivités locales sont la gestion directe (régie) ou la gestion indirecte publique (délégation, concession ou prestation de services).

L'assemblée délibérante a décidé de déléguer sous la forme d'affermage les Services Publics d'Eau potable et d'Assainissement collectif du SIEA de Fauverney.

Une consultation de cabinets spécialisés a été faite et le cabinet Guesac'Eau a été retenu pour assister le SIEA afin de mener à bien la procédure de délégation et finaliser les contrats.

Après appel à candidatures, choix des candidats, remise des offres, examen des offres, la société Lyonnaise des Eaux a été retenue pour une durée de 12 ans (**échéance au 31/12/2022**) à compter du 1^{er} juillet 2011.



Stations de traitement des eaux usées

Les nouvelles stations d'épuration de Fauverney et Magny-sur-Tille sont en service pour un investissement de plus de 3 millions d'euros.

Michel TROJAK
Président SIEA de Fauverney



L'OUUCHE



Un glacis

Des excès dans tous les sens, à l'heure où nous parlons de crues, d'inondations dans le sud de la France, en Italie, l'Ouche est passée à son niveau le plus bas depuis longtemps. En octobre, le débit est descendu à 1,60 m³/s, quand on regarde le tableau des débits moyens les plus bas observés dans ce mois, il faut remonter à 1963 : 1,10 m³/s. Nous n'en sommes pas très loin, et la situation était différente puisqu'il n'existait pas de station d'épuration !! Les rejets se faisaient directement !!! La rivière était un véritable égout, un cloaque nauséabond où toutes vies étaient exclues. Nous n'en sommes plus là, même avec un niveau d'étiage extrême, nous pouvons constater, vu le contexte, que l'eau est d'une qualité presque satisfaisante.

ÉTAT DES DÉBITS MOYENS (M3/S) PAR LES ÉTIAGES (M3/S)												
MOIS	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Mars	2,70	2,60	2,20	2,10	2,00	1,90	1,77	1,60	1,50	1,30	1,10	1,00
Avril	1,80	1,70	1,60	1,50	1,40	1,30	1,20	1,10	1,00	0,90	0,80	0,70
Mai	1,50	1,40	1,30	1,20	1,10	1,00	0,90	0,80	0,70	0,60	0,50	0,40
Juin	1,20	1,10	1,00	0,90	0,80	0,70	0,60	0,50	0,40	0,30	0,20	0,10
Juillet	1,00	0,90	0,80	0,70	0,60	0,50	0,40	0,30	0,20	0,10	0,05	0,00
Mois	1,60	1,50	1,40	1,30	1,20	1,10	1,00	0,90	0,80	0,70	0,60	0,50



L'Ouche sauvage derrière le Pâquier

De plus en plus, nous voyons la configuration de notre rivière se modifier : ça et là, la formation d'atterrissements (dépôts de sable) où s'installe une végétation abondante, une érosion des berges parfois sévère mais pas inquiétante tant que les habitations ne sont pas menacées. Ainsi l'Ouche, petit à petit, reprend sa vie, **sa vie de rivière naturelle**.

Oui, nous ne sommes pas habitués à un autre aspect que celui d'un cours bien canalisé avec des berges bien enrochées. Oui, oublions cela !! Je vous conseille d'aller voir derrière le « Pâquier » (en traversant un magnifique sous-bois), cet endroit où la berge est en pente douce nous permettant de descendre dans le lit de la rivière. Un gros atterrissement nous donne un air de « plage » derrière lequel l'Ouche se redessine en méandre sur un air de glacis. La nature reprend le dessus, laissons la faire nous ne serons pas déçus. En ralentissant sa course vers la Saône, les risques d'inondation en aval sont réduits et la qualité de l'eau s'améliore, la faune et la flore se réinstallent. Ainsi nous pourrions regarder ce patrimoine extrêmement vulnérable mais ô combien précieux qu'est une rivière, sans en avoir honte comme auparavant.

Les actions du syndicat de l'Ouche aval en 2011

- > Travaux de protection de berge en « Génie Écologique » à Échenon.
- > Installation d'une échelle limnimétrique au pont d'Échenon (lecture du niveau d'eau de la rivière).
- > Plantation de 850 arbres et arbustes sur les berges du Rénot à Trouhans (fossé de décharge de l'Ouche de Trouhans à la Saône).

Les actions du SMEABOA (Syndicat Mixte d'Étude et d'Aménagement du Bassin de l'Ouche et de ses Affluents)

- > Acquisition de deux parcelles boisées sur la commune de Fauverney (lieu-dit « la pièce Grebille », environ 2,50 ha). Le SMEABOA achète des parcelles, boisées ou non, joignant la rivière, souvent d'anciens méandres, c'est une des solutions pour préserver ses zones sauvages riches en faune et en flore.
- > Suite et fin du programme d'entretien en aval du bassin de l'Ouche.
- > Visite en bus du bassin de l'Ouche d'amont en aval par les membres du SMEABOA le 16 septembre.
- > « Rencontres de l'Ouche », le 28 octobre 2011 à Longvic.

Le SMEABOA en visite à Fauverney



Un site internet : <http://www.ouche.fr> ou tapez dans un moteur de recherche **plan ouche**
Pour connaître les débits à la station de Crimolois taper :
<http://www.rdbm.com/hydroree12/station.php?codestation=17>

Dominique Durost



LES ÉCOLES

Une année scolaire 2011/2012 bien remplie

La rentrée

56 élèves, de la petite section de maternelle au CM2, fréquentent cette année l'école. Si les effectifs sont légèrement en baisse, cela est dû en partie au départ des 12 CM2 de l'an passé pour leur nouvel univers, le collège. Il faut toutefois rester vigilant et inciter nos petits à rejoindre les rangs de l'école dès la maternelle sous peine de risquer une fermeture de classe dont les instances académiques sont à la perpétuelle recherche et qui signifierait à cours termes un risque de disparition de l'école ou d'un regroupement avec les écoles du secteur.

Nous n'en sommes pas là mais à nous de prendre les devants afin de ne pas exposer notre école.

Tout est mis en œuvre pour un accueil optimal des enfants :

L'équipe enseignante reste inchangée depuis plusieurs années ce qui assure une très bonne stabilité dans l'accueil et dans les démarches pédagogiques proposés par celle-ci.

Les services périscolaires proposent également de nombreuses activités encadrées par un personnel qualifié, du matin (accueil à partir de 7 h 30) jusqu'au soir (garderie ouverte jusqu'à 18 h 30) tout en assurant également un service de restauration.



Les nouvelles technologies, un usage permanent en classe



Pour les années 2011-2014, un nouveau projet d'école a vu le jour et a été validé lors du premier conseil d'école. Il est axé sur 3 volets que sont la réussite scolaire et le socle commun de compétences, favoriser et développer la créativité artistique et culturelle grâce aux outils modernes de connaissance et de communication et ouvrir l'école sur le monde, qu'il soit de proximité ou beaucoup plus éloigné.

Pour parvenir à ces objectifs, les nouvelles technologies au service de l'apprentissage, la littérature de jeunesse comme clé pour la réussite en lecture, écriture et l'éducation physique et sportive afin de solliciter de nombreuses compétences seront les outils utilisés par l'équipe éducative.

Dans le cadre du projet d'école, une aide individualisée est proposée aux enfants, tous les soirs après la classe, à raison d'une ou deux séances de 45 minutes par semaine.

Complètement dans l'esprit de ce nouveau projet d'école, **les élèves ont accès à la médiathèque**, un mardi sur deux. Ils empruntent des livres de façon libre ou selon un thème étudié en classe. Pour les plus grands, ils réalisent une fiche de lecture qui est à votre disposition à la médiathèque, dans laquelle ils résument l'histoire et donnent leur avis.



Cycle piscine : Initié l'an passé, le projet piscine se poursuit pour la plus grande joie de tous. Les enfants du primaire se rendront tous les jeudis, de janvier à avril, à la piscine olympique de Dijon où ils se familiariseront avec l'eau



pour certains et se perfectionneront pour d'autres. A l'issue de ce cycle natation, chaque enfant se verra décerner un diplôme, non pas de complaisance, mais reconnu officiellement, surtout pour les futurs élèves de 6^e.

Toujours dans le domaine du sport, les enfants auront la possibilité, au cours de leur année scolaire, en plus des séances institutionnelles, de pratiquer des activités innovantes, telles que le kin-ball, le badminton...

Ils participeront également à des rencontres sportives intercommunales comme le cross de Fauverney, des journées « multisports » avec les écoles de Rouvres, Domois, Crimolois, Magny, Izier...



Salle de motricité, maternelle



Halloween

En partenariat avec la Commune :

Tous les ans, les enfants assistent à un **spectacle de Noël**, suivi d'un goûter au cours duquel le Père Noël vient leur offrir des cadeaux.



Ils se rendent au **festival « A pas contés »** qui se déroule chaque année à Dijon.

Dans le cadre de l'**association « Gym qui roule »**, à laquelle la commune verse une subvention, les enfants bénéficient de matériel de gymnastique durant une période scolaire : petits et grands peuvent ainsi effectuer roulades et roues, sauter et rebondir sur le trampoline...

Bientôt, les enfants vont également avoir à leur disposition un très bel outil : le terrain omnisports du Pâquier.



Avec d'autres partenaires : L'école vient d'engager un travail avec **les éditions « Mutine »** autour d'un album. Il y sera également question des illustrations, du métier d'éditeur... et sans doute d'une exposition à la médiathèque...

On n'oublie pas **le Foyer** avec lequel l'école a tissé des liens depuis maintenant de nombreuses années, notamment pour l'organisation de la fête de l'école.

3 classes, trois domaines différents où il fait bon apprendre, s'instruire et découvrir une multitude de choses, de la petite section de maternelle au CM2



Classe des CP-CE1



Carnaval



Classe des CE2-CM1-CM2

Modification du service de ramassage des ordures ménagères au 2 juillet 2012

La Commune vous informe que les membres du Comité Syndical du SMICTOM ont retenu le principe de **mise à disposition de bacs normalisés** ainsi que la réduction de fréquence de passage à **une collecte par semaine au lieu de deux passages (nous insistons sur le fait qu'il est inutile d'investir dans un bac à ordures ménagères)**.

Une enquête de dotation sera effectuée en février 2012 pour une modification du service au 2 juillet de cette même année. La distribution des bacs sera effectuée au préalable, aux mois d'avril et mai. Vous pourrez poser toutes les questions éventuelles, soit **par téléphone au 03.80.37.84.85**, soit **par message électronique sur le site www.smictom-plainedijonnaise.fr**, rubrique « **Nous contacter** ».

Des réunions publiques sont prévues en ce début d'année, en voici la liste :



COMMUNES	LIEU DE LA RÉUNION	HORAIRES ET DATES
Genlis sud	Salle du SMICTOM à Genlis	16 janv. / 18h30 - 19h30
Beire-le-Fort, Collonges-les-Premières, Longeault, Pluvault, Pluvet, Premières	Salle des Fêtes de Longeault	17 janv. / 19h- 20h
Varois-et-Chaignot, Couternon	Salle polyvalente de Varois-et-Chaignot	18 janv. / 20h- 21h
Aiserey, Bessey-les-Cîteaux, Brazey-en-Plaine, Izeure, Longecourt-en-Plaine	Salle polyvalente de Longecourt-en-Plaine	19 janv. / 19h- 20h
Échigey, Tart-l'Abbaye, Tart-le-Bas, Tart-le-Haut	Salle des Fêtes de Tart-le-Haut	20 janv. / 18h30 - 19h30
Chambeire, Labergement-Foigny, Longchamp	Maison des Sociétés de Longchamp	23 janv. / 18h30 - 19h30
Fauverney, Marliens, Rouvres-en-Plaine, Thorey-en-Plaine, Varanges	Salle des Fêtes de Rouvres-en-Plaine	25 janv. / 20h- 21h
Genlis	Salle du SMICTOM à Genlis	26 et 27 janv. / 18h30 - 19h30
Genlis nord, Cessey-sur-Tille, Izier	Salle du SMICTOM à Genlis	2 fév. / 18h30 - 19h30
Arc-sur-Tille, Remilly-sur-Tille	Salle polyvalente d'Arc-sur-Tille	3 fév. / 20h- 21h

N.B. : En cas d'indisponibilité de votre part, vous pouvez assister à une réunion prévue sur une autre commune.

Communauté de Communes Plaine Dijonnaise : Aiserey, Beire-le-Fort, Bessey-les-Cîteaux, Brazey-en-Plaine, Cessey-sur-Tille, Chambeire, Collonges-les-Premières, Échigey, Fauverney, Genlis, Izeure, Izier, Labergement-Foigny, Longchamp, Longeault, Longecourt-en-Plaine, Marliens, Pluvault, Pluvet, Premières, Tart-l'Abbaye, Tart-le-Bas, Tart-le-Haut, Thorey-en-Plaine, Varanges.

Communauté de Communes Plaine des Tilles : Arc-sur-Tille, Couternon, Remilly-sur-Tille, Varois-et-Chaignot.

ATTENTION : Si vous aviez l'intention d'acheter un bac à ordures ménagères, annulez votre projet, il vous sera bien mis à disposition à partir d'avril ou mai.

Mémento

En attendant la mise en route de cette réforme sur la gestion des déchets, nous vous rappelons que la **collecte des déchets à la porte** a lieu les lundis et jeudis matins très tôt et que **celle des bacs bleus** (emballages) se fait un vendredi matin sur deux. Quant au **dépôt du verre**, continuer après les rues Saint-Georges ou de la Fontaine. Le **ramassage des encombrants** est **sur rendez-vous au 03 80 23 80 11** du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30. Pour toute information ou question sur la collecte des déchets, vous pouvez joindre Michel Brigatti en contactant la secrétaire de Mairie.

Horaires déchetteries :

		IZIER		LONGECOURT-EN-PLAINE		GENLIS	
		Horaires d'été (01-04 au 31-10)	Horaires d'hiver (01-11 au 31-03)	Horaires d'été (01-04 au 31-10)	Horaires d'hiver (01-11 au 31-03)	Horaires d'été (01-04 au 31-10)	Horaires d'hiver (01-11 au 31-03)
Lundi	<i>matin</i> <i>après-midi</i>	9 h - 12 h Fermée	9 h - 12 h Fermée	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h
Mardi	<i>matin</i> <i>après-midi</i>	Fermée Fermée	Fermée Fermée	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h
Mercredi	<i>matin</i> <i>après-midi</i>	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h
Jeudi	<i>matin</i> <i>après-midi</i>	Fermée Fermée	Fermée Fermée	Fermée Fermée	Fermée Fermée	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h
Vendredi	<i>matin</i> <i>après-midi</i>	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h	Fermée 14 h - 19 h	Fermée 14 h - 17 h	9 h - 12 h 14 h - 19 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h
Samedi	<i>matin</i> <i>après-midi</i>	9 h - 12 h 14 h - 19 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h	9 h - 12 h 14 h - 19 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h	9 h - 13 h 14 h - 19 h	9 h - 13 h 14 h - 17 h

Les 5 déchetteries du Grand Dijon sont **OUVERTES TOUS LES JOURS**

ATTENTION : TOUTES LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES 1^{ER} JANVIER, 1^{ER} MAI ET 25 DÉCEMBRE

LA VIE DE LA COMMUNE

Embellissement du village (photos 1-8)

Claude et Mickaël, notre équipe d'agents communaux, contribuent largement à l'amélioration paysagère de notre commune, en réalisant notamment :

(1) le massif au pont de l'Ouche ;

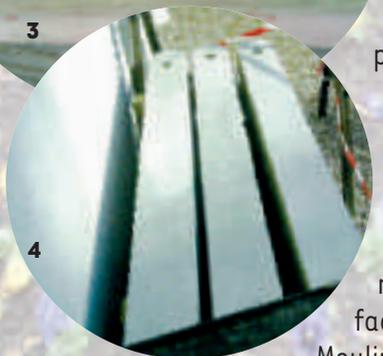
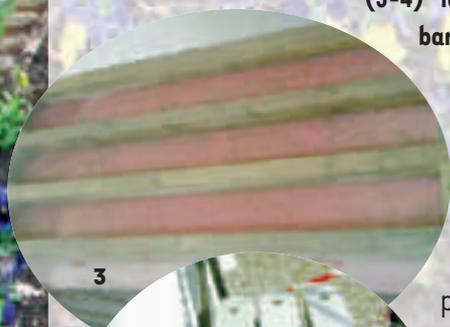
(2) notre écusson, en face à la Mairie, avec ses 75 pensées jaunes et ses 215 pensées bleues, est prêt pour passer l'hiver ;

(3-4) la fabrication des poteaux en béton pour les barrières du foot avec le coffrage qui a permis de les concevoir et qui entourent le terrain, travail détérioré par des personnes mal intentionnées au début du printemps ;

(5-6) la nouvelle aire pour la collecte des déchets : ce nouvel emplacement de bacs poubelles et de benne à verres a été mis en place pour éviter aux utilisateurs de la salle de se déplacer de l'autre côté du château. Par contre, nous rappelons qu'il est formellement interdit aux habitants de Fauverney d'y déposer leurs déchets. Merci.

(7) les travaux au pont de l'Ouche : le Conseil municipal a décidé de sécuriser cet endroit pour faciliter la visibilité des véhicules qui arrivent du Moulin et éviter tout accident.

(8) la suppression de l'arrêt de bus présent sur la rue du Général de Gaulle, car il ne servait plus depuis de nombreuses années et gênait les bus de grande longueur.



Un bébé un arbre (photo 9)

Pour chaque bébé qui naît un arbre est planté, c'est un symbole fort et un engagement écologique exemplaire. Pour ces enfants comme pour ces arbres c'est la vie qui commence, ils grandiront ensemble en parfaite harmonie.

Noa, Jules, Alexia, Paola et Maxence, ces petits Bel'Ousias et leurs parents, ont reçu l'arbre qu'ils avaient choisi et qu'ils planteront dans leur jardin ou dans un espace vert communal.

Nous leur souhaitons une longue vie de bonheur.





10

14 juillet (photo 10)

Le **14 juillet** est toujours un moment agréable et convivial que l'on partage avec un grand nombre d'habitants.

Aussi festif que les autres années, 200 personnes ont participé au repas du 13 juillet préparé par Cédric et Bibi de la boucherie Saint Georges. A 23 h, un grand feu d'artifice, ouvert à tous, s'est déroulé devant le château de Chassagne : spectacle pyrotechnique sur les musiques de cinéma.

Pour les jeunes, un grand lâcher de ballons gonflés à l'hélium a été emporté par un vent d'ouest jusqu'en Allemagne à 412 km, record battu.

Un apéritif gourmand a clos cette manifestation récréative.

Autour de la médiathèque (photos 11-14)

Les médiathèques sont aujourd'hui des lieux de convivialité socioculturelle, d'échange et de rencontres reliant l'écriture, l'image et le son.

Cette année diverses manifestations ont eu lieu :

(11) le 27 mai, « Jacques Prévert et Joseph Kosma » interprété par Frédérique Carminati accompagnée au piano par René Bouley.



11



13



14

(12) du 8 au 18 octobre, « la Bretagne vue par une Bourguignonne », exposition de peinture à huile et aquarelles signées Patricia Tatananni ; **(13) le 14 octobre**, rencontre avec Marie-Thérèse Mutin **(14)**, fondatrice des éditions Mutines. Cet écrivain travaillera en 2012 avec les enfants de l'école primaire à la rédaction d'un livre **(ces 2 manifestations en partenariat avec T'Ouche d'Arts)**.



12

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (photos 15-18)

Lors d'une rencontre intergénération les enfants du village ont présenté leur spectacle de fin d'année aux personnes âgées, rassemblées dans la cour de récréation.



17

Les Aînés se sont retrouvés à la salle de Chassagne **(15-16-17)** pour le traditionnel repas, préparé par la boucherie Saint-Georges. A cette occasion, la chorale « Sacanotes » **(18)** de Genlis a interprété quelques chansons de son répertoire : un moment de convivialité apprécié de tous.



15



16



18

En fin d'année, les membres du CCAS ont rendu visite aux Aînés pour leur apporter le panier de Noël.

Les Aînés et le CCAS

Les inscriptions au **module Équilibre** sont closes. L'activité aura lieu les jeudis dans la salle du Foyer Rural. Le **module Mémoire** sera reconduit sous la responsabilité de Françoise PERDRISSET.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez **téléphoner au 03.80.39.85.07**.

Une réunion d'information aura lieu prochainement. Les personnes déjà inscrites seront avisées par courrier.

Théâtre (photos 19-20)

La Municipalité continue d'apporter son soutien à l'activité Théâtre sur Fauverney. Ce sont plus de 40 jeunes, petits et grands, qui s'essayent à cet art les mardis et vendredis.

Fait exceptionnel, nous avons pu découvrir ou redécouvrir le spectacle de certains d'entre eux **le 9 décembre sur les planches du Bistro de la Scène** à Dijon en première partie de spectacle.

Venez nombreux mardi 12 juin à Chassagne pour découvrir leurs nouveaux spectacles.



19



20

Arts plastiques (photos 21-22)

Initiation à la peinture et la sculpture, réservée aux enfants **motivés** de 6 à 12 ans, cette activité reprendra aux vacances de février et Pâques. Divers techniques et matériaux sont proposés par des maîtres peintres ou sculpteurs.

RAPPEL : Sous forme de stages du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, les ateliers se passent à l'école maternelle.

Plus de renseignements :
Dominique DUROST
au 03.80.39.76.77.

N'hésitez pas à préinscrire votre enfant.



21



22

ÉTAT-CIVIL 2011

Les bébés

Noa Fournier-Camusot,
né le 23/11/10

Jules Scotet-Lefrançois,
né le 13/05/11

Alexia Brigatti,
née le 15/07/11

Paola Possenti-Richard,
née le 25/07/11

Maxence Rebelo,
né le 16/08/11

Chloé Junot,
née le 24/12/11

Bienvenue à ces jeunes bel'ousias.

Baptême civil

Enzo Alessia Scardina,
le 02/07/11.

Mariages

Magali Pekala et Régis Barre

Patricia Majnoni D'Intignano
et Johan Gendre

Carine Camusot et Romain
Fournier

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

M. Jean Brunelle, le 3 janvier

M. Pierre Moine, le 11 janvier

Mme Thérèse Pimet, le 25 janvier

Mme Suzanne Gruber, le 19 avril

M. Jean Martin (maire, adjoint et
maire honoraire), le 31 juillet

M. Jacques Fayard (conseiller),
le 17 septembre

(voir encadré ci-contre)

M. Albert Goulu (conseiller),
le 15 décembre

Nos pensées accompagnent les familles dans leur peine.

Nouveaux arrivants

Dans l'attente de les rencontrer, la Municipalité leur souhaite la bienvenue et les invite à se présenter en mairie, munis de leur livret de famille ou de leur carte d'identité afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires relatifs aux démarches administratives. De plus, ils bénéficieront des services offerts à tous les habitants lors des manifestations communales.

En mémoire à M. Fayard, voici une de ses productions sur l'histoire de Fauverney.

Un peu d'histoire...

Le nom de notre village n'a pas changé depuis l'an mil, même si son orthographe a hésité ; il rappelle sans doute un propriétaire gallo romain.

Par contre, le village a modifié son allure, mais depuis le IX^e siècle, il reste centré sur l'église composite. Tel qu'on le voit aujourd'hui, c'est le fruit de deux cents ans de changements.

Ils ont commencé par l'ouverture, vers 1760, d'une route royale (R.D. 905) un peu à l'écart des maisons ; aussitôt le village installe une sorte d'avant-poste sur cette route : une croix (qui est toujours là) manifeste la volonté de se greffer sur le nouvel axe, et une maison au moins est à côté bâtie ; plus loin, à l'angle de la rue de Chassagne, se voit encore une « baraque », auberge et étape.

Le village était alors formé de quatre taches de maisons :

- * trois accolées vers l'église (elles sont là, face aux balançoires de l'école)
- * le quartier d'Aval, entre C.D. 109 et Ouche (maisons de gauche)
- * le quartier de la Madeleine (en reste au moins une superbe grange)
- * le quartier du Prieuré ou du Moulin (en reste au moins le pignon du bâtiment récemment rénové).

Au long du XIX^e, le centre fut conforté par la construction de la mairie, d'écoles, du presbytère et de la poste.

La passage à l'agriculture commerciale laisse subsister des petits paysans (jolie ferme disparue, où se trouve le Monument) mais produisit aussi quelques grosses fermes faciles à repérer. Elles utilisèrent comme journaliers bien des petits paysans et comme saisonniers des gens venus de loin (Pologne, Belgique, Italie et Allemagne).

Depuis au moins le XII^e siècle, un barrage de l'Ouche animait des moulins. Cette activité industrielle se développe au XIX^e. S'y ajouta, en 1827, un haut fourneau fondant le minerai de la Malforêt avec le bois de Boulouze, dont la forêt disparaît. Mineurs, ouvriers des moulins et haut fourneau gonflent la population, qui atteint, à son apogée en 1853, 623 personnes soit le double de 1760.

Cela ne dura pas : Haut fourneau et mines ferment vers 1860. En 1911, Fauverney n'a plus que 419 habitants. Depuis, il y eut la saignée de 1914-18, la mécanisation agricole, etc.

L'activité industrielle diminue : le moulin finit par fermer comme la distillerie d'alcool puis le simple dépôt d'alcool il y a quelques années. Même la cheminée d'usine a disparu, frappée naguère par la foudre.

De l'animation économique au XIX^e, une famille de Dijonnais enrichie par la Révolution, les Muteau, fut largement acteur. Ce sont eux qui fondèrent le haut fourneau ; ils eurent une grande propriété foncière pour laquelle ils élevèrent la ferme de Chassagne ; ils bâtirent à côté un château, qui fut un foyer d'emplois non négligeable. Ils avaient obtenu qu'une gare s'élève (rasée aujourd'hui) et qui a bien servi l'économie locale. Ils furent pour quelque chose dans la construction du pont de l'Ouche en 1851. Ils furent enfin de généreux bienfaiteurs de la commune.

Le village, depuis quelques décennies, reprend vie, mais tout autre. Des maisons de jeunes du pays ou de nouveaux venus comblent les intervalles. La population remonte. Une importante agriculture très concentrée (5 exploitations) maintient la vie locale, mais un avenir, déjà là, de village dortoir s'annonce. Une « communauté d'habitants », comme on disait, en 1760, se refera-t-elle ? Cela semble s'esquisser grâce aux associations, aux commerces.

(J. Fayard)

INFO'Verney – Rappels

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Traitement des eaux pluviales des particuliers :

Il est interdit de rejeter, sur le trottoir ou la chaussée, ses eaux pluviales. Vous devez, soit les traiter à l'intérieur de votre propriété, soit les diriger vers les réseaux d'eaux pluviales du village.

ATTENTION : en aucun cas vos eaux pluviales ne peuvent être déversées dans le réseau des eaux usées. Merci de votre compréhension.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuasif.

Nous prions tous les habitants de bien vouloir éviter tout stationnement dangereux (véhicules, remorques, poubelles...) sur la chaussée comme sur les trottoirs afin de permettre aux automobilistes comme aux piétons de pouvoir circuler en toute sécurité.

Pady

C'est le nom du plus gros cochon de Fauverney et même des alentours. Il se trouve à la ferme Poulleau et son poids se situe entre 300 et 400 kilos : on vous laisse le soin de le peser.



FAUVERNEY, d'hier à aujourd'hui ...

Dans l'optique de réaliser un livre-photos ou une expo sur Fauverney, les personnes disposant de photos, cartes postales anciennes ou vieilles coupures de journaux sur Fauverney peuvent prendre contact avec Hélène MOUCADEAU par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.



Le recensement agricole dévoile ses résultats

Fauverney affiche entre 2000 et 2010 une activité agricole particulièrement stable. Le nombre d'exploitations qui ont leur siège sur la commune est identique, 9 dont 3 « petites » avec 9 « équivalents temps plein ». La surface valorisée par ces fermes a légèrement augmenté en 10 ans. Ces caractéristiques de stabilité sont remarquables au sein d'un département qui perd 20 % de ses fermes et surtout 41 % de ses petites structures. Une pyramide des âges favorable a permis cet équilibre puisque les successions avaient été réalisées auparavant ! Peu d'élevage sur Fauverney qui confirme sa spécialisation en grandes cultures. Sur la décennie, les parcelles de betteraves ont laissé place à la moutarde condimentaire ou au maïs. La proximité d'une clientèle urbaine ne suscite pas d'activités de vente en circuit court. Fauverney confirme sa place dans une agriculture productive sur les grands marchés végétaux et la résistance de productions de niche. Pour en savoir plus : www.agreste.agriculture.gouv.fr ou www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr.

recensement
agricole
2010

(D. Degueurce)

Le Téléthon a fait escale à Fauverney

Cyclotille



Des trains à vapeur dans la rue du Général de Gaulle !!!

Un passionné de train dans notre village. Michel Marini construit depuis 2005, des répliques de train à vapeur. Il réalise, d'après des plans, toutes les pièces mécaniques par différents procédés d'usinage : fraisage , tournage, ajustage, soudage, peinture, etc., et assemble manuellement, par rivetage, tous les éléments de tolerie.

Deux locomotives sont déjà terminées :

La 1^{ère} : **CRAMPTON type 210**
Loco de 1852 qui roulait à l'époque à 120 km/h
Échelle 1/11
Construite de 2005 à 2007,
a nécessité 1 500 h de travail



La 2^e : **FORQUENOT type 121**
Loco du PO (Paris - Orléans) de 1870
Échelle 1/11
Construite de 2007 à 2010,
a nécessité 2 000 h de travail



La 3^e, en cours de finition: **MALLET 030 - 030**
Loco du chemin de fer touristique du Vivarais
Échelle 1/8 – Loco articulée
Construction de 2009 à 2012 ?
Nécessitera environ 3 500 h de travail
Magnifique machine



Michel dans son atelier en plein travail



Le sous-sol de la maison familiale est en partie dédié à sa passion. Un savoir-faire, beaucoup de doigté, de patience et d'outillages spécifiques sont nécessaires pour rendre cette passion réalisable.

Ses trois locomotives fonctionnent au charbon. Elles ont déjà participé à de nombreuses manifestations à Besançon, à Chalindrey, en Alsace, dans le Lot...



À quand la gare à Fauverney ???

DU 20 AU 29 JANVIER, ces reproductions seront exposées à la Médiathèque.

Les amateurs de trains pourront se replonger dans le XIX^e siècle.

Entrée gratuite pour tous.

Quelques temps forts de notre commune en 2011



Le concours des maisons fleuries a remporté, cette année encore, un joli succès. Merci à tous les participants.



Cérémonie du 11 novembre : pour la première fois, la commémoration de l'Armistice de 1918 était aussi consacrée au souvenir de tous les soldats morts au combat, sur le territoire national ou hors du sol de France, dans l'accomplissement de leur devoir.



La magie de Noël a illuminé notre commune



LES ASSOCIATIONS



Une troisième année sous le signe de la nouveauté

L'association t'Ouche-d'Arts a élargi, en 2011, le spectre de ses activités.

Sollicités par la commune de Collonges-les-Premières pour proposer une activité

d'arts plastiques au sein de son centre de loisirs, lors des vacances d'hiver, nous avons permis à Martine Guagliata (Cedki) d'animer 5 demi-journées de peinture auprès des enfants.

En juin, la treizième exposition a cohabité avec une troisième soirée « **concert – animation théâtrale** ». Succès mitigé cette année ! Organisée pour la première fois en juin lors du tardif week-end de l'Ascension, à cause d'un calendrier défavorable en matière de « ponts » sur mai, elle s'est heurtée à un absentéisme des locaux partis sous d'autres cieux. Phénomène amplifié par la décision de vacances décidée par l'Éducation Nationale : l'école elle-même n'a pu être invitée à échanger avec les artistes et seuls deux élèves ont répondu présents à notre accueil spécifique et personnalisé proposé à leur intention. Peu de monde donc, mais une exposition réussie avec une organisation nouvelle de la salle, plus aérée, mettant en valeur les volumes, et des artistes de qualité. Les éditions Mutines présentaient leurs œuvres littéraires en parallèle.

Le samedi soir, « les cénobites tranquilles » ont rythmé les jeux de mots de Joël et Maïté, du théâtre du Claquesin, au grand plaisir d'un petit public conquis.

Enfin, **en octobre**, en lien avec la médiathèque, Patricia Tatananni a exposé pendant 10 jours les tableaux colorés et lumineux de sa Bretagne vue par une Bourguignonne.

À la fin de cette même semaine, Mme Mutin, éditrice et écrivain, est venue échanger avec quelques Bel'Ousia sur la lecture et l'écriture. Marie-Thérèse Mutin animera d'ailleurs, **dès janvier**, au sein de l'école élémentaire, un atelier lecture qui devrait sensibiliser nos élèves aux métiers de l'édition.

Je tiens à remercier les bénévoles qui assurent la vie de notre association. Ils ont créé en particulier des panneaux d'exposition à éclairage incorporé et, surtout, ils permettent à tous l'accès à l'art sous toutes ses facettes : il n'y a plus qu'à « croquer » !

Rendez-vous pour l'exposition des 5, 6, 7 et 8 mai prochain, et cette fois, venez nombreux !

Le **lundi 7 mai**, nous recevrons l'école.



La présidente, Dominique Degueurce

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Comme tous les ans, celle-ci a organisé son **ball-trap les 3 et 4 septembre** et remercie les habitants de Fauverney qui se sont déplacés en grand nombre.

Elle félicite les tireurs des départements voisins qui ont participé au concours et leur donne rendez-vous les **1^{er} et 2 septembre 2012**.



CHALET DU BEL-OUSIA

Habitants de Fauverney, profitez de cette opportunité qui vous est offerte de passer de bons moments en famille ou avec des amis (hiver comme été). La maison peut accueillir une quinzaine de personnes dans de bonnes conditions de confort.

N'hésitez pas à consulter notre site
chaletdubelousia.free.fr.

Réservation au 03 80 31 56 40



Entente Sportive Fauverney Rouvres Bretenière (E.S.F.R.B.)

Une nouvelle saison vient de démarrer.

Les Seniors ont repris l'entraînement le 15 août. Quelques jeunes recrues sont venues se fondre au groupe qui a commencé le championnat début septembre. L'**équipe A** évoluant dans le championnat de Promotion de Ligue, l'**équipe B** en Excellence et l'**équipe C** en Promotion d'Excellence. Belle base de travail !

Sans oublier aussi **notre équipe Vétérans qui joue le vendredi soir.**



← Équipe A

Équipe B ▶



← Équipe C

Chez les jeunes, **25 joueurs composent les catégories U8 et U9** entraînés par Laurent Witek, Mathieu Lamouret, Alex Giraud et Christophe Bigeard.

La catégorie U11 regroupe 19 joueurs entraînés par Jérôme Thibert et Francis Bollet.

Ces catégories s'entraînent tous les mercredis entre 14 h et 15 h 30 avec une séance supplémentaire le lundi à 17 h 30 pour les U11. Des plateaux sont organisés le samedi ; lors du dernier, à Fauverney, le 15 octobre, pas moins de 120 joueurs et 80 parents étaient présents sur les pelouses du stade, ce qui n'a pas été sans poser de problème pour le stationnement.

Pour la catégorie U13, entraînée par Jean-Luc Bayon, nous n'avions pas assez de joueurs pour présenter une équipe en championnat, donc nous avons fait une entente avec Tart-le-Haut/Varanges. C'est une équipe jeune qui apprend à se connaître et à jouer ensemble, les résultats commencent à venir.

Nos U15 par contre étaient trop nombreux pour 1 seule équipe, ce qui aurait mis sur la touche certains joueurs tous les week-end. Nous avons trouvé une solution d'entente avec Aiserey/Izeure qui nous permet de présenter 2 équipes dans cette catégorie. L'équipe 1, jouant en 1^{ère} série, se classe actuellement à la 2^e place. Très belle performance dans un groupe très relevé. L'équipe 2 est en Promotion d'Honneur 2^e série. La compétition est plus difficile, elle se classe dernière de son groupe mais des progrès sont perfectibles.

Cas similaire **chez nos U18**, trop de joueurs pour 1 seule équipe et pas assez pour 2 équipes, nous avons donc fait une entente avec Neuilly-lès-Dijon. L'équipe U18 A possède un bon potentiel, elle évolue en 2^e série Honneur et se classe actuellement à la 2^e place du groupe. L'équipe 2 évolue en promotion d'Honneur 2^e série. L'apprentissage est plus difficile, elle se classe actuellement à la 7^e place.

C'est une année forte en équipes (environ 170 joueurs), ce qui n'est pas sans poser des problèmes de dirigeants et d'occupation des terrains. L'équipe U15 B joue à Izeure et l'équipe U18 B joue en alternance à Fauverney et Neuilly. Les équipes supplémentaires ont été équipées à neuf grâce à l'aide de nombreux sponsors. Merci à eux.

Nous sommes le 9 novembre et l'état du terrain annexe, terrain d'entraînement n'est presque plus praticable. C'est un véritable problème pour lequel il va vite falloir trouver une solution (blessures, annulations de matchs jeunes...).

Merci à tous les dirigeants pour leur travail en ce début de saison.

Récapitulatif des manifestations de l'Entente E.S.F.R.B :

Vend. 20-01-12 : vœux du club aux sponsors et associations locales au foyer de Fauverney (à côté du Vival) à 19 h

Sam. 21-01-12 : galette des jeunes au foyer de Fauverney (à côté du Vival) à 17 h

Sam. 07-04-12 : repas à la salle de Chassagne

Dim. 17-06-12 : tournoi au stade

Ven. 22-06-12 : assemblée générale du club à Bretenière

Sam. 30-06-12 : méchoui au stade

Sam. 24-11-12 : soirée cabaret avec les Scarlines à la salle de Bretenière.

Contact : Philippe Bigeard : 06-18-58-07-59
ou Jérôme Thibert : 06-62-05-35-89

Et que le foot continue à vous faire rêver et à vous passionner.

Le Président, Jérôme Thibert



Équipes U8 et U9



Équipe U11



▼ Équipe U13



Équipe U15 A



Équipe U15 B



Équipe U18



Et oui, tout ça, et bien plus encore...



Des plus petits aux plus grands le Foyer Rural de Fauverney met un point d'honneur à mettre en avant la convivialité et le rapprochement intergénérationnel.

Les activités permanentes :

- Gymnastique
- Country
- Matinées créatives et récréatives
- Danse de Salon
- Scrapbooking

Les nouveautés :

- Cours de compositions florales un mercredi par mois
- Séances d'expression corporelle et d'éveil aux sens et à la musique deux mercredis par mois à la maternelle.

Toutes les informations sont sur notre site internet :

www.FoyerRuralFauverney.fr

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une excellente année 2012 et vous encourage à venir la rejoindre.

Le Président, Jean-Luc Dereclenne

**MONTANT DE L'ADHÉSION
À L'ANNÉE :**

- 12 € pour les adultes
- 8 € pour un enfant
- 14 € pour deux
- 20 € pour trois et plus

Le Foyer Rural, c'est aussi :
une salle des fêtes fonctionnelle de 80 m² (pour 60 personnes), louée 80 € aux habitants de Fauverney et 200 € aux extérieurs (contribution aidant financièrement l'association)
Renseignements : Gilles BUGNOT au 03 80 39 85 48



Nos artisans sont le poumon de notre village,
ayez à cœur de leur réserver vos achats.



Dijon Kid.com
Pour les enfants et leurs parents
Loisirs et Sorties enfants, toute l'info qu'il vous faut !
www.dijonkid.com



AUBERGE GOULU FRÈRES
Bar - Restaurant
Rue de la Plomberie - 21110 FAUVERNEY
03 80 39 70 05



Iperia
Distribution de Produits de Ménage



Le Vaisseau Créatif
SIRET : 512 124 066 0004
création et réalisation de sites internet, flyers, cartes de visites, logos, toute identité visuelle.
accompagnement et assistance en communication
www.levaisseaucreatif.com
8 rue du Moulin 21110 FAUVERNEY



Ent. Viard Monin
Emmanuel VIARD
06 86 43 18 81
Tél. : 03 80 39 70 90
Fax : 03 80 79 11 57
ent.monin@orange.fr
5, route Nationale 21110 FAUVERNEY



Marie WAITECAMPS-BEGUN
Directrice générale
Optimum
Services et Conseil
15, rue du Général de Gaulle - 21110 Fauverney
Tél: 03 80 79 30 00 - Fax: 03 80 39 79 47 - e-mail: marie.waitecamps@optimum.fr



FM LOGISTIC
made in satisfaction



David ZEROUAL
plomberie
chauffage
entretien
dépannage sur
13, rue Pasteur-Mérieux - 21100 FAUVERNEY
03 80 39 70 05



PREMIUM MDLS



CENTRE DE FORMATION
Route de Magny-sur-Tille - 21110 FAUVERNEY
Tél. 03 80 79 10 70 • Fax 03 80 39 79 98
cfp.Fauverney@mfr.asso.fr



SCI Océane
Gestion de bureaux



STEF-TFE
Transport/logistique spécialisé dans le froid



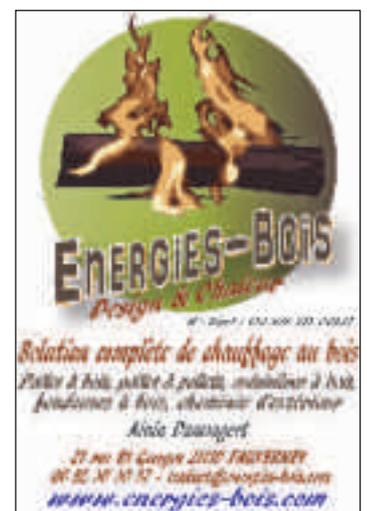
SARL TERBASYSTEME
FAUVERNEY
Tél. : 03 80 48 20 20
Fax : 03 80 48 20 01



Didier MARTIN
Médecin Homéopathe
2 rue Neuve à Fauverney
dr.didier.martin@wanadoo.fr



FRIG'EST
Réfrigération pour camions



ENERGIES-BOIS
Design & Chauffage
Relation complète de chauffage au bois
Pelles à bois, poêles à pellets, radiateurs à bois,
bouillottes à bois, cheminées d'extérieur
Agnès Pauzangert
21 rue St Georges 21110 FAUVERNEY
03 80 48 11 57 - info@energies-bois.com
www.energies-bois.com

Directeur de la Publication : François BIGEARD — Coordinateur : Jean-Luc DERECLLENNE
Ont participé à ce numéro : les membres du Conseil municipal
Date de publication : Janvier 2012
Photo 1^{ère} de couverture : Le 14 juillet à Fauverney — Crédit photos : Mairie
Maquette et impression :  - Dijon

N'oubliez pas nos deux commerces de proximité. Ils assurent, par leur professionnalisme et leur sérieux, un service de qualité, indispensable à notre Village.

Rendez leur visite le plus régulièrement possible. Merci pour eux.



Pas de pain le mardi

MOYENS DE RÈGLEMENTS ACCEPTÉS :
CB - TICKETS RESTAURANT
CHÈQUE - chèque restaurant

Aurélie et Éric vous accueillent :

Les lundis, mardis et mercredis
de 7 h 30 à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30

Les jeudis, vendredis et samedis
de 7 h 30 à 12 h 45 et de 15 h à 21 h 30
et le dimanche matin de 7 h 30 à 12 h 45

Nouveau
POISSON
LE VENDREDI

PIZZA
Jeudi - Vendredi - Samedi

Livraison à domicile
(HORS PRODUITS FRAIS)

2 rue Saint-Georges - 21110 FAUVERNEY
Tél. 03 80 73 63 20



BOUCHERIE SAINT-GEORGES - 03 80 39 70 30

INFOS PRATIQUES

Permanence de la mairie :

Secrétariat : Valérie Marques – Tél. : 03 80 39 70 06 / Fax : 09 72 29 35 24

E-mail : secretariat-mairie@fauverney.fr

Site internet : www.fauverney.fr

Horaires :

Mardi	16 h 30 – 19 h	Permanence des élus le mardi de 18 h à 19 h
Mercredi	8 h – 10 h	
Vendredi	14 h – 16 h	

Merci de prendre rendez-vous pour rencontrer le maire ou son représentant auprès du Secrétariat

Urbanisme : Pour toute question concernant la construction, la rénovation, l'aménagement des voiries..., vous pouvez contacter Jean-Luc Dereclenne par l'intermédiaire de Valérie Marques, la secrétaire de mairie

Médiathèque : Responsable Valérie Marques, assistée de Patrick Thivent le samedi – 3 000 livres, DVD musiques et films, vous seront prêtés ; 3 ordinateurs avec connexion internet à votre disposition. Accueil des élèves des écoles les mardis. Toute personne de la commune désirent faire partager une passion, un métier... peut solliciter sa salle d'exposition

Tél. : 03 80 39 01 44 – E-mail : secretariat-mairie@fauverney.fr

Horaires :

Mercredi	de 10 h à 12 h 30	} médiathèque, place de la Mairie
Vendredi	de 16 h 30 à 19 h	
Samedi	de 14 h à 16 h	

Repas à domicile pour les personnes âgées : S'adresser en mairie

Agence postale : Responsable : Patrick Thivent – Tél. : 03 80 39 01 84

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30 ; le mercredi de 16 h à 18 h 30 (possibilité de retraits de colis et recommandés pour ceux qui rentrent tard) et le samedi matin de 9 h à 12 h – Levée du courrier déposé au bureau ou dans la boîte : 9 h (tous les jours sauf le dimanche)

Bus Transco : Arrêts à proximité de la boucherie. Un livret explicatif ainsi que les horaires sont disponibles en mairie

Mobiplate : Transport à la demande pour les habitants de la Communauté de Communes – Renseignements au 03 80 37 70 12 – Site internet : www.plainedijonnaise.fr

Recensement des jeunes : Formalité obligatoire à réaliser dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire de tout jeune – fille et garçon. Se renseigner en mairie.

Passeport biométrique : La mairie de Fauverney ne délivre pas ce document, il convient de vous orienter vers des communes plus grandes, comme Chevigny, Quetigny, Auxonne...

Relais Petite Enfance Nord (Centre Culturel Paul Orssaud) : 7 rue Jean Jaurès à Genlis – Tél. 03 80 37 81 45
Vous trouverez, à cette adresse, tous les renseignements et l'aide nécessaires pour la garde de votre enfant.

Salle de Chassagne - tarifs location :

week-end :	Habitants et associations de Fauverney	300 €
	Extérieurs	1 000 €
journée :	Entreprise de Fauverney	300 €
	Entreprise ou associations à but non lucratif extérieures	600 €

Château de Chassagne : Nous recherchons toujours une entreprise ou un particulier qui souhaiterait louer le château. Pour tout renseignement, contacter le Secrétariat de mairie.